

REVETEMENTS DE PRODUITS DE PROTECTION RESISTANCE A L'IMMERSION ALTERNEE DANS L'EAU

Page 1/6

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet la détermination de la résistance d'un revêtement de produit de protection à l'immersion alternée dans l'eau.

2.PRINCIPE

Essai cyclique d'immersion dans l'eau et d'exposition à l'air ambiant et en étuve sèche.

3.APPAREILLAGE ET REACTIF

3.1.PLAQUES EN TOLE D'ACIER

indice d'aspect Z selon norme B53 3020, d'épaisseur 0,8 mm, de dimensions minimales 90 x 150 mm et dégraissées selon la méthode d'essai D59 1160 DA.

3.2.BAC D'IMMERSION AVEC COUVERCLE

de dimensions 400 x 600 mm et de hauteur 260 mm (voir annexe 1).

3.3.SUPPORT D'EPROUVETTE

(voir annexe 2).

3.4.AGITATEUR CHAUFFANT

débit 5 litres par minute (par exemple : type POLYSTAT 1 de la société BIOBLOCK).

3.5.ENCEINTE CONDITIONNEE

réglée à $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ et $50\% \pm 5\%$ d'humidité relative.

3.6.MONTAGE POUR SUSPENDRE LES PLAQUES VERTICALEMENT

3.7.ETUVE SECHE NON VENTILEE

réglée à $50\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$.

3.8.EAU DESIONISEE

de résistivité 200 kΩ.cm.

4.PREPARATION DES EPROUVETTES

L'épargne et le dos des plaques (3.1) doivent être protégés (voir annexe 2) par un revêtement de peinture primaire recouvrable de série.

Revêtir les plaques du produit à essayer, la gamme d'application, l'épaisseur du revêtement et le temps de séchage étant définis par les documents.

5.MODE OPERATOIRE

- Remplir le bac (3.2) avec 60 litres d'eau (3.8).
- Mettre en marche l'agitateur (3.4) réglé à $40\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$.
- Dès que la température d'équilibre est atteinte, introduire les éprouvettes dans le bac (3.2) (limiter le nombre d'éprouvettes à 30 pour un bain de 60 litres).
- Après 120 heures d'immersion, retirer les éprouvettes du bac et les placer 24 heures dans l'enceinte (3.5) en position verticale, puis 24 heures dans l'étuve (3.7).
- Répéter ce cycle plusieurs fois en renouvelant à chaque fois l'eau du bac d'immersion.